

**COMITÉ CONSULTATIF**  
**DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS**  
**OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la première rencontre du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue au 80, rue Jean-Baptiste-Meilleur à Repentigny, le mercredi 4 octobre 2017, à 19 h.

**Sont présents :**

Boisjoly, Julie	Représentante des parents
Boyer, Nadine	Représentante du personnel de soutien
Couture, Marie-Josée	Représentante des parents
Dermers, Michelle	Représentante des organismes extérieurs
Drouin, Caroline	Représentante du personnel professionnel
Fortin, Hélène	Représentante des parents
Gosselin, Marie-Claude	Représentante des parents
Labossière, Monique	Représentante du syndicat des enseignants
Larue, Yannick	Représentant des parents
Loignon, Martin	Directeur adjoint des SEPEC
Martel, Bruno	Représentant des parents
Ménard, Élyse	Représentante des parents
Ouellet, Pierre-Alexandre	Parent substitut
Paquet, Carine	Représentante des parents
Parent, Isabelle	Représentante des parents
Saint-Louis, Dorothée	Représentante des parents
Savoie, Caroline	Représentante du syndicat des enseignants

**Sont absents :**

Falstrault, Dominique	Parent substitut
Hawa, Sylla	Parent substitut
À venir	Représentant des directions

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

### **1.0 Mot de bienvenue**

La réunion débute à 19 h 10.

M. Martin Loignon souhaite la bienvenue à tous les membres.

### **2.0 Présentation des membres du comité**

Les membres du comité se présentent à tour de rôle. M. Martin Loignon informe les membres qu'ils doivent signer la liste de présence à leur arrivée. Il informe aussi les membres que le représentant de la direction n'est pas encore déterminé. De plus, M. Martin Loignon explique le rôle du Comité de parents.

Nous avons une personne du public présente à la soirée.

### **3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La lecture de l'ordre du jour est faite. Il est proposé que le point 11 soit reporté après le point 13 si le temps le permet. Et un ajout en 12.3 dans le bloc d'information « comité de parents et autres comités ».

Mme Isabelle Parent propose l'adoption de l'ordre du jour.

M. Yannick Larue appui la proposition.

### **4.0 Droit de parole au public**

Il a été discuté des heures du début des classes en fonction des besoins de certains élèves HDAA et de leur temps de préparation le matin. De plus, des questions ont été posées quant à l'aide aux devoirs dans certaines écoles apportées aux enfants HDAA. Ce parent a été référé à la Direction de son école.

Informations diverses concernant les conseils d'établissement.

### **5.0 Règles de régie interne et rôles des représentants**

M. Martin Loignon fait un survol des règles de régie interne. Discussion concernant le point 26. Il a été convenu que Mme Annik Duranleau fournira les états financiers au moins deux fois par année.

De plus, au point numéro 22 il a été convenu d'ajouter que les membres parents substitués ont le droit de parole dans la période du public (15 minutes, références : règles de régie interne 2017-2018).

Par ailleurs, il a été convenu d'ajouter un point 42.2, à l'effet que, lorsque **les écoles fermeront en raison du mauvais temps**, le comité ne siégerait pas et aucun avis ne sera envoyé aux membres du comité.

## **6.0 Choix des représentants**

Lecture des différents rôles à partir des règles de régie interne. Les représentants sont nommés comme suit :

Il a été convenu que M. Martin Loignon agira à titre de président des élections.

### **► Présidence :**

Il y a une seule proposition qui est faite pour le poste de présidence :

Mme Élyse Ménard propose Mme Isabelle Parent.

Celle-ci a été élue par acclamation.

### **► Vice-présidence :**

Il y a une seule proposition qui est faite pour le poste de Vice-présidence.

Mme Julie Boisjoly propose M. Yannick Larue.

Celui-ci est élu par acclamation.

### **► Secrétaire :**

Mme Annik Duranleau, secrétaire de gestion aux SEPEC, est désignée d'office à ce poste.

### **► Délégué au Comité de parents :**

Mme Isabelle Parent ainsi que Mme Julie Boisjoly se présentent à ce poste.

Mme Isabelle Parent est élue à ce poste à majorité.

M. Martin Loignon explique le rôle d'influence du délégué au comité de parents EHDAA.

### **► Substitut au délégué au Comité de parent :**

Mme Julie Boisjoly ainsi que M. Yannick Larue se présentent pour le poste.

Mme Boisjoly est élue à majorité.

## ► Trésorier

Il a été convenu qu'il n'y aura aucun trésorier pour l'année 2017-2018 dans le comité.

***Adopté à l'unanimité.***

Destructions des bulletins de vote.

### **7.0 Information élection commissaire-parent**

Il a été mentionné au comité que Mme Marie-Josée Couture entamait sa deuxième année de mandat à titre de commissaire-parent.

### **8.0 Rappel et adoption du calendrier des rencontres pour 2016-2017**

M. Martin Loignon présente le calendrier des rencontres.

***Adopté à l'unanimité.***

### **9.0 Lecture, adoption et suivis au compte rendu de la rencontre du 24 mai 2017**

M. Martin Loignon demande aux membres de faire la lecture du procès-verbal du 24 mai dernier. Il a été entendu que les présences seront modifiées.

Ce dernier sera déposé sur le Blogue des SEPEC.

***Adopté à l'unanimité.***

### **10.0 Plan d'action annuel**

M. Martin Loignon aborde les sujets de consultation prévus par la loi. De plus sera abordé le plan d'engagement envers la réussite (PEVR) au cours de l'année.

Divers sujets tels que le PI et son contenu et le plan de communication pour les parents ont été abordés comme sujets de développements pour l'année 2017-2018.

Il a été convenu que les membres du comité rediscuteront du sujet de développement souhaité à une rencontre ultérieure.

### **11.0 Présentation des Services éducatifs particuliers et complémentaires**

Ce point a été reporté après le point 13.

## **12.0 Bloc d'information**

### **12.1 Présidence**

Mme Isabelle Parent nous informe de la tenue d'une conférence le 18 octobre 2017 de « Allô Prof » concernant l'aide aux devoirs. La CSA y tiendra un kiosque.

### **12.2 Commissaire-parent**

Mme Marie-Josée Couture nous informe des points suivants :

En 2018, l'école Félix-Leclerc ajoutera un gymnase double à ses installations.

Une nouvelle école devrait faire son ouverture à Mascouche au courant de l'année 2019. Cette dernière sera une 6 :26.

Discussion quant à relocaliser l'Impact (20 classes) à Armand-Corbeil.

Dès la maternelle, des cours d'éducation à la sexualité seront donnés dans une école pilote de la CSA.

Elle nous informe que les COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle) débiteront en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> au lieu d'être enseignés uniquement au secondaire.

### **12.3 Comité parents RCP3L**

M. Yannick Larue nous informe de la réunion du comité de parents qui aura lieu le 27 octobre à Saint-Eustache.

## **13.0 Divers**

Il est demandé à Mme Annik Duranleau d'envoyer par courriel le lien pour le site EHDAA.

Il a été convenu que les documents des partenaires de Lanaudière seront déposés sur le site de la trousse EHDAA et M. Martin Loignon verra à rendre ce site plus accessible.

Mme Michelle Demers remet son dépliant concernant l'organisme Dysphasie Lanaudière.

Mme Dorothée St-Louis se questionne sur les modalités des pauses et du temps réservé au dîner pour tous les élèves dont les HDAA de certaines écoles.

Il semble que le retrait et/ou la perte de ses moments soient parfois utilisés à titre punitif.

#### **14.0 Fin de la rencontre**

Malgré que l'ordre du jour n'est pas épuisé, il est proposé par Mme Caroline Drouin, appuyée par Mme Marie-Claude Gosselin à 21 h 42 que la séance soit levée.

Directeur adjoint, SEPEC

*Martin Loignon*

Martin Loignon

La secrétaire,

*Annik Duranleau*

Annik Duranleau